



LAY

BULLETIN MUNICIPAL

2021



Chères citoyennes, chers citoyens,

Tout d'abord, à l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse au nom du Conseil Municipal et du personnel communal tous nos vœux de santé, de bonheur, de réussite et d'espoir.

Voici le premier bulletin municipal de la nouvelle équipe que vous avez élue en mars 2020.



Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'ancienne équipe avec qui j'ai eu plaisir à travailler et avec laquelle de nombreux projets se sont réalisés.

Je félicite les nouveaux élus et remercie très sincèrement les candidats non élus pour leur implication dans le projet de cette nouvelle mandature.

L'installation officielle de ce Conseil Municipal n'a pu se faire qu'au mois de mai et la crise sanitaire a fortement impacté son activité (retard dans la mise en place du conseil, difficulté pour se réunir, protocoles sanitaires à mettre en place, etc.).

Michel DEPIERRE, ancien maire de notre commune est décédé le 16 Février 2020. Je reviendrai plus tard dans ce bulletin sur sa disparition.

L'année 2020 a aussi été marquée par la disparition d'Elodie, notre secrétaire de mairie. Son époux n'a pas souhaité que je lui rende hommage dans ce bulletin. J'en suis le premier navré, mais je respecte sa volonté qui était semble-t-il aussi celle d'Elodie.

En raison de la pandémie, peu de travaux ont vu le jour en 2020 et le projet dit « Maison Jacquetton » est en phase de finalisation financière par le biais d'octroi de subventions. À ce jour, l'État sous la forme de la DETR (Dotation Equipement Territoire Rural), nous a officiellement notifié une aide de 163 000€.

Grâce à l'appui de Véronique CHAVEROT et Daniel FRÉCHET, nos conseillers départementaux, le Conseil Départemental vient de nous octroyer une aide de 100 000€.

Sophie ROTKOPF, notre conseillère régionale qui s'est investie personnellement dans ce dossier, vient de m'annoncer que la Région va nous aider à hauteur de 150 000€.

La nouvelle équipe a décidé de venir en aide à notre coiffeuse par le financement de l'achat d'un distributeur de gel hydroalcoolique.

Elle a également instauré deux places de stationnements minutes pour un meilleur accès à nos commerces.

La finalisation de l'aménagement du Centre-Bourg va se réaliser avec la pose de mobilier urbain (poubelles, cendriers...).

Le chantier de démolition des maisons jouxtant la salle communale devra débuter d'ici peu.

La plate-forme de la Forest va être réaménagée avec la mise en place d'un revêtement plus drainant.

La pose d'un filet de protection au City Stade permettra de sécuriser la route en contrebas.

Plusieurs actions sont à l'étude comme :

- La rénovation des sanitaires du jardin public avec l'éventuelle construction d'un préau ;
- L'adressage devra être terminé avec la pose des panneaux d'indications des chemins en campagne ;
- Une rénovation de la salle communale nous semble nécessaire durant ce mandat ;
- La mise en place d'un Conseil Municipal d'enfants pourrait s'envisager ;
- Un cheminement piéton de la Verpillère à la Croix Blanche va se réfléchir.

La vitesse des automobilistes dans le village est trop excessive.

Nous allons travailler en collaboration avec les services départementaux, sur l'aménagement de la rue de la Chapelle et de la rue de la Forest pour réduire volontairement la vitesse. Nous associerons les riverains à la mise en place de ces mesures.

J'en profite pour demander un peu de civisme et de responsabilité à vous tous. Pensez aux autres et notamment aux personnes les plus vulnérables (piétons, cyclistes) et à nos enfants.

Je voudrais féliciter l'ensemble de nos agents municipaux par leur disponibilité et leur dévouement. Durant cette crise sanitaire, nous leur avons souvent demandé de s'adapter très rapidement aux nouvelles consignes.

Cette pandémie n'aura pas épargné non plus la Maison de Retraite, et en particulier durant la première vague.

Le personnel de notre Epahd a toujours répondu présent avec courage et abnégation. Reconnaissance et merci à toutes et à tous.

Merci à vous tous, écoliers, enseignants, parents, seniors, etc. qui avez dû vous adapter aux consignes mises en place (port du masque, réorganisation de la cantine, respect des gestes barrières, etc).

Cette année a aussi connu l'élection d'une nouvelle équipe à la COPLER.

Jean-Paul CAPITAN, président, a affirmé dans son projet de mandat vouloir se rapprocher de Roanne et Agglomération en vue d'une fusion. Il nous a d'ailleurs indiqué en bureau COPLER que c'est un objectif de mi-mandat.

Sachez que le Conseil Municipal et moi-même en tête ne partageons pas cette analyse. Nous militons pour que la COPLER garde son identité territoriale car elle a prouvé qu'elle était capable de réaliser de belles choses (zones d'activités, politique culturelle, actions en faveur de notre jeunesse, développement touristique, etc). La taille de la

COPLER, même si certains en doutent, n'est pas un frein à son rayonnement. Elle permet notamment aux élus que nous sommes, de pouvoir s'exprimer librement, sans aucune connotation politique, dans une assemblée restreinte (30 délégués au Conseil Communautaire).

Qu'en sera-t-il demain, dans une assemblée de 100 personnes (Roannais et Agglomération compte aujourd'hui 83 délégués) ?

En raison de cette crise sanitaire dont nous ne voyons pour l'instant pas l'issue, la cérémonie des vœux de la municipalité n'aura pas lieu. J'en suis profondément désolé car j'apprécie avec l'ensemble des élus ce moment de convivialité.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village et ils sont nombreux avec le lotissement communal de l'Hipodrome. Celui-ci est d'ores et déjà complet et c'est une réussite pour la municipalité. Notre village est un lieu attrayant où il y fait bon vivre.

Je voudrais terminer mes propos par un message d'espoir.

ESPOIR que la situation générale s'améliore afin que tout ce qui contribue à la vie du village puisse à nouveau rapprocher la population.

ESPOIR pour nos artisans et commerçants et plus spécialement notre coiffeuse Raphaëlle et notre bar associatif qui ont du affronter de longues périodes de fermetures imposées par les pouvoirs publics.

ESPOIR pour nos agriculteurs qui doivent faire face de plus en plus aux aléas climatiques.

ESPOIR pour nos aînés afin que les parties de cartes, de boules et bien d'autres choses encore puissent reprendre.

ESPOIR que nos résidents de la maison de retraite soient à nouveau visités sans contrainte.

ESPOIR pour nous tous d'un avenir plus serein.

Sachez que notre équipe est très motivée pour œuvrer au rayonnement de notre village et qu'elle reste disponible et à l'écoute de chacun d'entre vous.

De nouveau Bonne et Heureuse année 2021 et bonne lecture à tous.

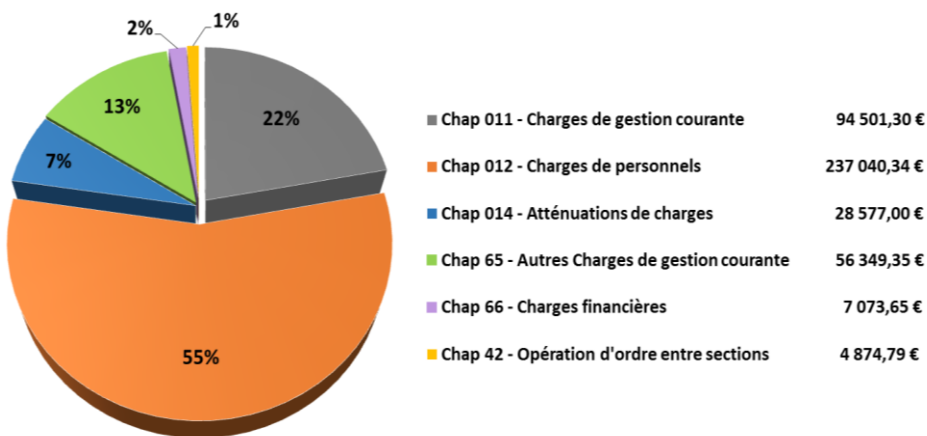
Jean-Marc GIRAUD

Compte administratif 2019

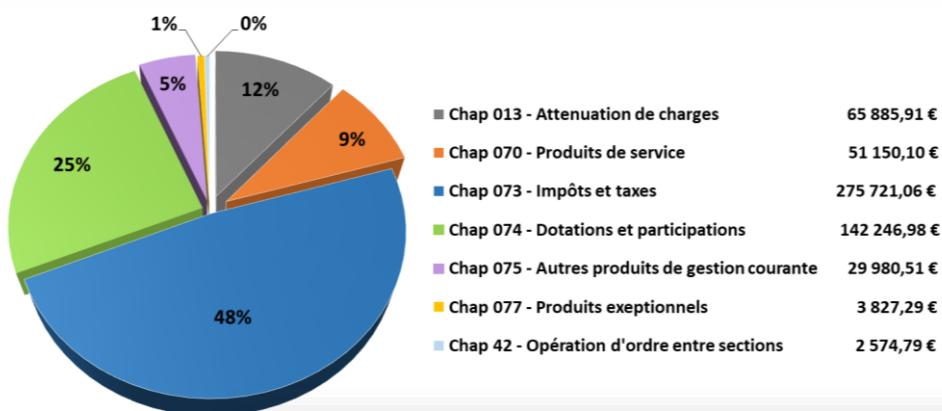
Quelques chiffres !!!

La municipalité continue de faire le choix d'une gestion toujours plus rigoureuse, dans un contexte économique incertain pour les collectivités, avec un maintien de ses taux de fiscalité locale, afin de ne pas accroître davantage la pression fiscale sur les ménages.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 428 0416, 43 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 571 386, 64 €



Pour info...

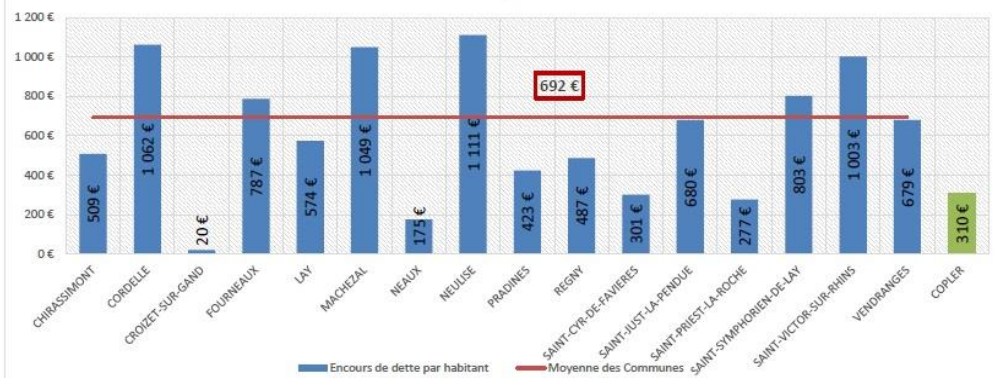
Pour l'année 2020, le budget général de la commune s'équilibre à 522 800 € en fonctionnement et 466 949 € en investissement.

Les niveaux d'endettement

Encours de dette = capital restant dû au 31/12/n

- ☐ L'encours de dette par habitant permet d'analyser la situation financière des communes et de la CC, au regard des investissements passés et à venir
 - Moyenne nationale des Communes métropolitaines 2018 : 961 €/hab
 - ... mais 637 €/hab pour les communes de moins de 3500 habitants

Encours de dette par habitant 2019



Voirie

Les travaux de voirie ont une place importante dans l'embellissement de notre village, bien sûr dans le bourg, mais aussi sur tout le réseau des chemins communaux. Ils donnent une image agréable de LAY.

On peut apprécier le travail effectué par Jérôme Liange et Joël Maëro, très disponibles, avec un effort particulier cet été pour l'arrosage des massifs et toutes les plantes en pied de façade.

Joël Maëro est employé par la commune depuis le mois de mars 2020, suite à l'arrêt de travail de Dominique Poulard pour des raisons de santé.

Un investissement vient d'être décidé par le Conseil Municipal : l'achat d'une mini-pelle Hundai 2,5 tonnes. Pourquoi ce choix ? Parce que de nombreux travaux nécessitaient la location de ce type de matériel. Ce mode de fonctionnement entraînait certaines contraintes et surtout, un manque de souplesse, engendrant ainsi un retard important dans la réalisation de ces travaux. Après une étude de rentabilité, le coût d'utilisation devrait diminuer. D'autant que nous avons des chauffeurs très adroits qui manient à merveille ce type d'engins !

Pour 2021, nous souhaitons remettre en état le chemin de Ronde car le revêtement est complètement dégradé. Ces travaux devraient être réalisés pendant l'été. Suivant le coût, ce projet se réalisera peut-être sur deux ans.



Chemin des Cités



Impasse Gouttelard



Chemin des Arbres



La Commune tient à remercier tout particulièrement Pierre PETRAS, qui a eu la gentillesse de créer des porte-manteaux qui ont été mis en place à la salle de la Forest.

Merci également à Jacky GIRAUD pour la peinture de ces porte-manteaux.

Admirez le travail !





À la rentrée 2020, on comptait 104 élèves répartis dans 4 classes :

**Maternelle
PS/MS/GS**
25 élèves
M. ROUSSEL
Mme BOIRONS

GS/CP
24 élèves
Mme HAMDANI

CE1/CE2
26 élèves
Mme SERRE
Mme PLAGIAU

CM1/CM2
28 élèves
Mme ROUSSEAU
Mme PLAGIAU

Jocelyne GASDON

ATSEM
Cantine
Ménage

Johanna DEBATISSE

Aide scolaire GS
Études surveillées
Cantine
Ménage

Maëva COLOMBAT

Garderie
Cantine

Charlène PURAVET

Études surveillées
Cantine

Sophia CARAYRE

Cantine

Florence NOVAT

Ménage

En septembre 2020, nous avons embauché Maëva Colombat en remplacement de Karine Livet, responsable de la cantine ; ainsi que Florence Novat qui est venue renforcer l'équipe au niveau du ménage afin de répondre aux mesures sanitaires inscrites dans les protocoles mis en place à l'école.



École et Covid

L'année 2020 a été très bouleversante pour les petits écoliers. Ils ont dû découvrir l'école à la maison durant le premier confinement.

À partir du 14 mai, en collaboration avec les enseignants, nous avons procédé à la mise en place du protocole pour permettre la réouverture de l'école avec un effectif réduit selon les prérogatives de l'Éducation Nationale. L'équipe enseignante ainsi que nos agents communaux ont dû faire face à une logistique très contraignante.

- Le réaménagement de l'espace scolaire avait été mis en place : classes épurées avec du mobilier retiré, balisage, installation de distributeurs de savon et d'essuie-mains, etc.
- Les plannings de nos employés ont été complètement chamboulés.
- L'embauche d'une personne supplémentaire a été nécessaire afin d'assurer le protocole.
- Une garderie à la journée a dû être mise en place, pour accueillir les enfants qui n'avaient que deux jours de cours par semaine.

À partir du 22 juin, tous les enfants ont pu retourner à l'école en appliquant toujours les gestes sanitaires.

À l'heure actuelle, un nouveau protocole est en place et demande beaucoup de travail. Le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans. Le mélange d'enfants entre les différentes classes est interdit ; de ce fait les écoliers entrent et sortent de l'école à des heures différentes et prennent leur récréation à tour de rôle.

- Pendant les temps périscolaires, les groupes restent distincts, à l'étude et à la garderie.
- À la cantine chaque groupe mange avec une distanciation minimum d'un mètre. Les trajets école/cantine sont échelonnés afin d'éviter tout brassage entre les élèves.

Les élèves et les adultes continuent de réaliser une hygiène des mains correcte et fréquente.

Malgré toutes ces contraintes, les enfants gardent leur joie de vivre et leur sourire.

Restons optimistes et servons-nous de leur sourire pour croire en un avenir meilleur.

Membrane de la commission :

Finances 

Voirie 

École 

Jeunesse 

Travaux et bâtiments 

Bulletin Municipal 

Document Unique 

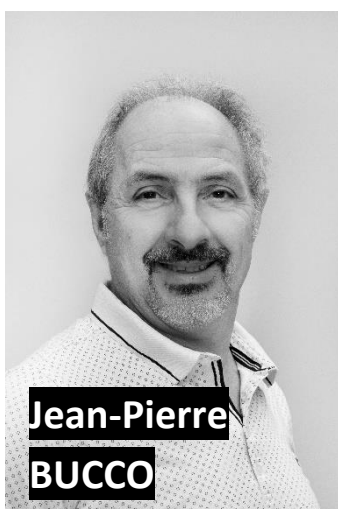
Animation et Cadre de Vie 

Numérique 

CCAS 

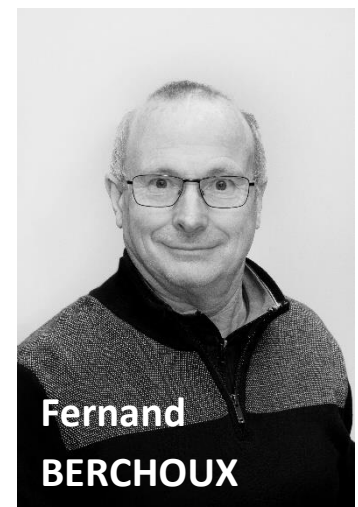
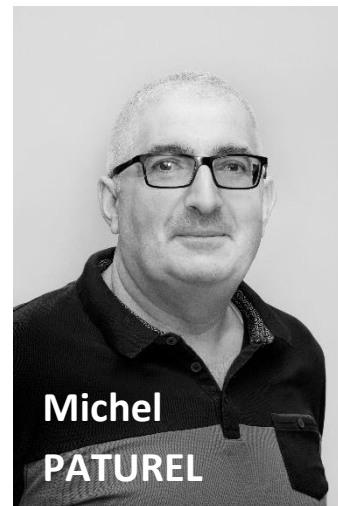
Conseil

2020



Municipal

2026



Crise de la Covid

L'année 2020 restera certainement gravée longtemps dans nos mémoires, comme une année d'épreuves où nous avons dû modifier nos modes de vie, pour faire face à cette pandémie. Les conséquences ont été lourdes : fermeture de l'école, de certains de nos commerces, de nos associations, annulation ou report d'animations et de fêtes qui font vivre et rayonner notre village (fête de l'école, Laystival, fête patronale, la quinquennale, les classes...). La vie économique et sociale de notre village s'est mise en veille, mais la solidarité n'a pas fléchi : une entraide s'est installée, une livraison de nos commerçants aux personnes les plus vulnérables a fonctionné lors du premier confinement.

Quant à l'équipe municipale, elle s'est mobilisée afin de faire face à cette situation en mettant en place des actions :

- distributions de masques homologués à la population, une première fois avec des masques achetés par la commune et une deuxième fois avec des masques offerts par la Région.
- soutien et appels téléphoniques aux personnes les plus vulnérables.
- collaboration avec l'EHPAD
- organisation des temps périscolaires afin d'accueillir les enfants du personnel prioritaire.
- mis en place des différents protocoles sanitaires.



Pendant toute cette période (de confinement et après), la mairie est restée joignable et les secrétaires ont pu répondre à toutes les demandes des habitants de Lay. Nos agents communaux, une fois de plus ont été particulièrement impliqués et disponibles. Ils ont su s'adapter quotidiennement aux difficultés, aux situations, par-delà les craintes rencontrées.

A l'heure actuelle, nous ne sommes pas sortis encore de cette pandémie. Il faut rester vigilants. Un registre des personnes vulnérables est établi en mairie afin de pouvoir leur apporter toute aide nécessaire. Si vous connaissez des personnes isolées, merci de les signaler.

L'impact humain et financier de cette crise sera certainement non négligeable pour notre commune, mais nous gardons l'espoir de voir des jours meilleurs et de pouvoir accomplir les projets mis en suspens cette année.

CCAS



En raison du contexte actuel, nous n'avons pas pu organiser le traditionnel repas de Noël des anciens. Un courrier explicite a été envoyé à chaque senior afin de les prévenir et de leur proposer un colis gourmand, composé de douceurs salées et sucrées, des produits issus des commerces de proximité.

Les colis ont été confectionnés et livrés par les membres de la commission CCAS dans le respect des règles sanitaires. Ainsi 88 colis ont été distribués à nos aînés, 80 à domicile et 8 en maison de retraite. C'est un bonheur partagé, de parcourir les rues de Lay pour offrir ce colis et d'être accueillis chaleureusement, et encore plus dans cette période difficile, d'isolement pour les seniors.

Les membres du CCAS : suite aux élections municipales de cette année, l'équipe du CCAS a été renouvelée. Elle se compose de 5 personnes non élues : Lydie Bunoust, Anaïs Crionnet, Marie-Noële Jacquetton, Evelyne Lanoix et Gérard Pontille puis d'élus.

Merci à eux !

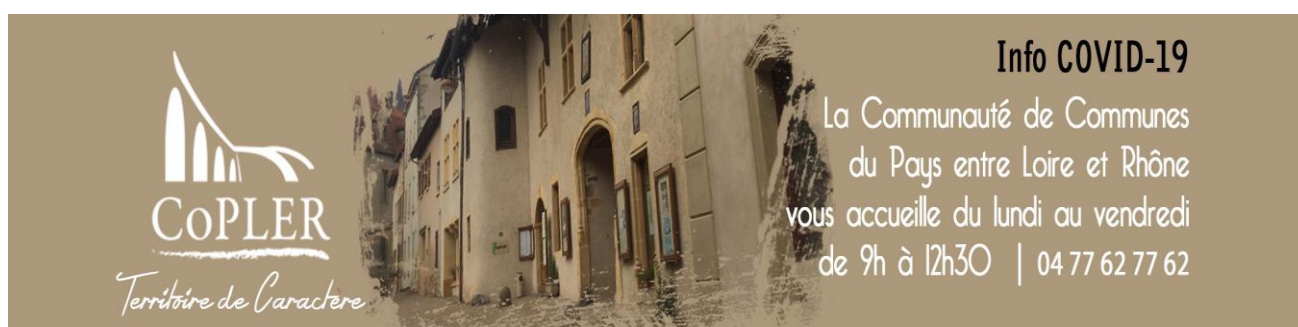


COPLER

Suite aux élections du 9 juillet 2020, la COPLER se compose de la manière suivante :

- **Président** : Jean-Paul CAPITAN, Conseiller à Cordelle
- **1^{ère} Vice-Présidente** : Dominique GEAY, Maire de Saint-Symphorien-de-Lay
Responsable de l'URBANISME et l'AMÉNAGEMENT
- **2^{ème} Vice-Président** : Vincent GRIVOT, Conseiller à Saint-Just-la-Pendue
Responsable des RESSOURCES FINANCES
- **3^{ème} Vice-Président** : Charles BRUN, Maire de Pradines
Responsable des DÉCHETS
- **4^{ème} Vice-Président** : Dominique GIVRE, Maire de Neaux
Responsable de l'ÉCONOMIE et l'AGRICULTURE
- **5^{ème} Vice-Président** : Timothée CRIONAY, Maire de Saint-Victor-sur-Rhins
Responsable de la CULTURE et du TOURISME
- **6^{ème} Vice-Président** : Ben Abdallah LAIDI, Premier Adjoint à Régny
Responsable des SERVICES AUX HABITANTS

Quant au bureau, il est constitué actuellement de 19 membres, ce qui est contraire aux statuts de la COPLER, qui eux, fixent à 16 le nombre de membres siégeant au bureau (1 représentant par commune).



Élections départementales et régionales



S'inscrire sur les listes électorales

Depuis 2018, les inscriptions peuvent se faire en ligne et en mairie après le 31 décembre de l'année précédant les élections. Cette année, la date sera fixée en principe en juin 2021. Il vous suffit de remplir le document Cerfa correspondant et de joindre un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Le vote par procuration est possible. Vous devez vous rendre en gendarmerie.

- **Horaires d'ouverture de la gendarmerie de Saint-Symphorien-de Lay:**
Le jeudi de 8h à 12h
Le vendredi de 14h à 18h
- **Horaires d'ouverture de la gendarmerie de Balbigny:**
Tous les jours de 8h à midi et de 14h à 18h

Plus d'informations sur le site www.service-public.fr



Recensement citoyen

Se faire recenser à 16 ans

Le recensement est obligatoire pour tout jeune de nationalité française.

L'inscription se fait en mairie ou sur internet entre la date d'anniversaire et la fin du 3^e mois suivant. Le jeune vient muni d'une pièce d'identité et du livret de famille ou un acte de naissance. A la suite de cette inscription, une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté lui sera envoyée. Sa présence y sera OBLIGATOIRE.

IMPORTANT : l'attestation de recensement est systématiquement demandée pour passer des concours et examens scolaires, pour s'inscrire au permis, etc.

Plus d'informations sur le site majcd.fr

Quinquennale

La situation sanitaire a obligé à reporter la quinquennale en septembre 2021.

Nous espérons que les contraintes seront levées pour que cette quinquennale puisse se tenir en septembre prochain. Le programme envisagé est celui qui a été annoncé il y a un an. Il peut être susceptible de modifications car tout doit être reconfirmé auprès des différents intervenants. D'ores et déjà, la date est inscrite dans l'agenda de Mgr Olivier de Germay, le nouvel évêque de Lyon.

Samedi 28 août : spectacle : Elles sont passées par ici Elle repassera par-là !

Une veillée conférence, un soir, dans la semaine, autour du thème les femmes dans l'Évangile

Samedi 4 septembre : Concert de musique à l'église de Lay avec l'association Arts Sonores en LAY et rétrospective de la quinquennale.

Dimanche 5 septembre :

- 8H : messe à la chapelle Notre Dame de Lay
- 10h30 : Messe solennelle présidée par Mgr Olivier de Germay.
- 15h : Procession mariale dans le village de Lay :
- 20h30 : Procession aux flambeaux

Une rétrospective de la quinquennale sera projetée le samedi soir avant le concert.

Nous avons besoin de photos, surtout des plus anciennes ! Si vous en disposez, merci de les déposer à la boulangerie avec vos coordonnées. Elles seront scannées et vous seront rendues dans les plus brefs délais.

Merci d'avance !



Etat Civil

Décès

Michel DEPIERRE	le 16/02/2020
Louise GODDET	le 13/04/2020
Denise GABIAUD	le 29/05/2020
Raymonde DELOMBRE	le 31/10/2020

Naissances

Néo LEROY	le 02/04/2020
Charlie BOUDOT	le 07/08/2020
Mattéo TOINON	le 18/09/2020
Aaron CAPITAINE	le 23/10/2020
Janice CHAIZE	le 21/12/2020

Mariages

Sandrine ROLLET et Guy VAIL	le 25/07/2020
Frédérique MATHELIN et Éric CRIONNET	le 05/09/2020



Michel DEPIERRE fut maire de 1983 à 2014, soit plus de 31 années consacrées à notre commune.

Cette longue période a été marquée par de très nombreuses réalisations (lotissements, enfouissement des réseaux, construction de la mairie, façades et clochers de l'église, station d'épuration, etc).

Michel s'est investi dans son rôle avec ferveur, abnégation et sens du compromis.

Au fil du temps, la mairie de LAY était devenue sa deuxième maison et nous lui devons une immense reconnaissance.



Infos pratiques

Déchèterie de Croizet-sur-Gand

- *Du mardi au vendredi*
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
 - *Le samedi*
De 9h à 17h30
- ☎ 04 77 63 21 13

Déchèterie de Régnv

- *Du mardi au vendredi*
De 9h à 12h30
 - *Le samedi*
De 9h à 17h30
- ☎ 04 77 63 06 68

Passage des ordures
ménagères à Lay,
Le Mercredi,
semaine impaire

Objets encombrants

Si vous avez des objets dont vous souhaitez vous débarrasser mais qu'il vous est impossible de les emmener à l'une des déchèteries citées précédemment, vous pouvez contacter la mairie. Un article paraîtra dans le journal afin de communiquer la date de ramassage. Ce ramassage sera effectué par nos agents communaux.

Quelques rappels pour « bien vivre en Lay »

MERCI DE :

- Ne pas allumer de feux de végétaux ou autres
- Respecter le voisinage en adoptant un comportement responsable
- Ramasser les déjections de vos animaux lorsque vous les promenez
- Respecter les équipements collectifs
- Stationner vos véhicules sur les emplacements prévus à cet effet et correctement dans le centre bourg



Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose **l'ADMR de ST SYMPHORIEN DE LAY et ses environs** pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie.

Nos associations, gérées par 32 bénévoles, interviennent sur votre commune. Elle emploie 75 salariés (aides à domicile, AES, TISF, aides soignants).

En 2019, l'ADMR de ST SYMPHORIEN DE LAY a effectué 40 504 heures pour 378 personnes aidées (familles et personnes âgées et handicapées), 80 personnes ont eu recours à la téléassistance FILIEN ADMR et 34 personnes ont bénéficié du service de portage de repas à domicile.

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP**



Facilitez- vous la vie

Ménage, repassage, portage de repas, garde d'enfants, soutien à la parentalité, aide à la personne, téléassistance, service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.

MAISON DES SERVICES ADMR

Résidence Ondine - 2 rue de l'Amicale 42470 ST SYMPHORIEN DE LAY

04/77/62/76/59 - mail : msstsymphoriendelay1@fede42.admr.org

Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 62 71 35

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ? Rejoignez une équipe de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions. Vous serez épaulé par une équipe de bénévoles bienveillants.

➤ **Horaires d'ouvertures du secrétariat de mairie :**

Du mardi au vendredi de 8h30 à 13h

NOUVEAU : Les mardis et vendredis de 14h à 16h SUR RENDEZ-VOUS

Les samedis de 9h30 à 12h30

Contact : 04 77 64 78 64

mairie.lay@copler.fr

➤ **Permanence des Élus :**

M. Jean-Marc GIRAUD, Maire

Du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et sur rendez-vous.

Mme Leitia BERNICAT, 1^{ère} Adjointe, chargée de l'École Publique et du périscolaire

Les vendredis de 14h00 à 15h30

M. Jean-Christophe GUILLON, 2^{ème} Adjoint chargé des finances

Les samedis de 10h à 12h

M. Pierre SALAZARD, 3^{ème} Adjoint, chargé des services techniques et de la voirie

Les mardis de 10h à 12h



LA POSTE

L'agence postale vous permet d'affranchir votre courrier, d'envoyer des colis, de venir récupérer des plis recommandés, de retirer des espèces, d'acheter des offres mobiles, etc.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30

Le samedi de 9h30 à 12h30